



THE AIRE CENTRE

Advice on Individual Rights in Europe



Que se passe-t-il après le dépôt de ma candidature dans le cadre du dispositif d'enregistrement pour les citoyen(ne)s européen(ne)s?

Une fois que vous avez soumis votre demande pour le statut de résident permanent, vous recevrez un email confirmant la réception de votre demande. Cette confirmation indiquera votre numéro de dossier et comprendra un lien pour consulter votre demande et modifier vos coordonnées.

Combien de temps faut-il attendre avant d'obtenir une décision?

Les résultats des demandes sont généralement assez rapides et vous obtiendrez généralement une décision quelques jours après votre demande. Si la demande est plus complexe (par exemple, manque de documentation complète), il se peut qu'il faille plusieurs semaines avant qu'une décision soit donnée. Les délais actuels de traitement des demandes peuvent être vérifiés sur le site Web du gouvernement suivant - <https://www.gov.uk/government/publications/eu-settlement-scheme-application-processing-times> .

Comment serai-je informé que ma candidature a été acceptée?

Vous recevrez un e-mail du ministère de l'intérieur britannique avec le résultat de votre candidature. Cela confirmera soit que vous avez obtenu le statut de résident permanent (droit de résidence illimité), soit le pré-statut de résident permanent (autorisation de séjour limitée) si vous n'avez pas encore atteint une durée de résidence suffisante au Royaume-Uni.

Aucun document papier ne sera délivré au demandeur, à moins qu'il ne s'agisse d'un ressortissant non membre de l'EEE qui ne possède pas encore de carte de séjour biométrique ou qu'il ait présenté une demande sur papier et n'ait pas d'adresse électronique. Cependant, le gouvernement britannique a confirmé que jusqu'au 1 janvier 2021, les ressortissants de l'EEE pourront (indépendamment de leur arrivée au Royaume-Uni) prouver leurs droits en montrant leur passeport ou carte d'identité.

Si vous devez prouver que vous avez un statut de résident permanent (par exemple auprès d'un employeur), vous devrez accéder à votre candidature en ligne. Pour savoir comment accéder à votre candidature, veuillez consulter la lettre de décision que vous avez reçue par courrier électronique.

Et si ma candidature n'aboutit pas?

Advice Line: +44 20 7831 4276 Fax: +44 20 7862 5765

e-mail: info@airecentre.org

Institute of Advanced Legal Studies, Room 505

Charles Clore House, 17 Russell Square, London WC1B 5DR

Company Limited by Guarantee, Reg. No. 2824400 Charity Registered No. 1090336



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Participatory Status



Member of

advice UK

The voice of independent advice

Organisation No.
N200600055



THE AIRE CENTRE

Advice on Individual Rights in Europe

Avant de prendre une décision, le ministère de l'intérieur britannique peut vous contacter pour corriger toute erreur dans votre demande ou pour demander des preuves supplémentaires.

Si votre demande est refusée, vous disposez des options suivantes:

(A) télécharger des preuves supplémentaires pour inverser le résultat;

(B) déposer une nouvelle demande avant le 30 juin 2021 (ou le 31 décembre 2020, en cas de « non-accord»); ou

(C) faire une demande de révision administrative de la décision, en utilisant le formulaire en ligne approprié dans les 28 jours suivant l'envoi de l'e-mail de décision (des frais de 80£ par personne s'appliqueront et seront remboursés si la demande de révision administrative est retenue ou invalide).

Veillez noter que si le Royaume-Uni quitte l'UE sans un accord, il ne sera pas possible de faire appel de la décision devant le tribunal de l'immigration de première instance; il sera uniquement possible de demander un contrôle juridictionnel devant les tribunaux, qui se limite à contrôler une erreur de droit.

Ma demande a été refusée - pouvez-vous m'aider ?

Le *AIRE Centre* fournit des conseils juridiques gratuits aux ressortissants de l'EEE, aux membres de leur famille et aux personnes du secteur associatif qui les assistent. Le centre AIRE dispose de ressources limitées et ne peut aider tout le monde. Plus important encore, nous ne pouvons généralement pas répondre aux demandes urgentes. Si vous souhaitez obtenir des conseils du Centre AIRE, le meilleur moyen de nous contacter est par courrier électronique: info@airecentre.org.



Participatory Status

Advice Line: +44 20 7831 4276 Fax: +44 20 7862 5765

e-mail: info@airecentre.org

Institute of Advanced Legal Studies, Room 505
Charles Clore House, 17 Russell Square, London WC1B 5DR
Company Limited by Guarantee, Reg. No. 2824400 Charity Registered No. 1090336



Member of

advice UK

The voice of independent advice

Organisation No.
N200600055